



## DÉCLARATION DES ÉLUES DU SE-UNSA

**CAPA d'Avancement d'échelon des Certifiés du 16 décembre 2015**

Nous ne pouvons commencer cette déclaration, sans évoquer les récents événements tragiques qui ont frappé notre jeunesse, notre pays, notre République.

Au-delà de la sidération et de l'horreur que nous avons pu ressentir face à la violence sauvage de ce massacre de masse, l'heure est au rassemblement autour des valeurs démocratiques et républicaines qui sont la véritable cible de cette guerre terroriste.

L'UNSA et ses syndicats parmi lesquels le Syndicat des Enseignants y prendra sa part aux côtés de tous les démocrates.

Les résultats des élections régionales ne font que confirmer cette nécessité absolue de combattre l'obscurantisme mais aussi l'exclusion, le racisme et la xénophobie.

Sur le sujet de l'ordre du jour, l'avancement d'échelon :

Depuis le gel de la valeur du point d'indice en 2010, l'avancement d'échelon et l'accès à la hors classe sont les seules planches de salut pour sauver un pouvoir d'achat en constante baisse, pour les enseignants comme pour les autres fonctionnaires d'État.

En septembre dernier, l'UNSA a voté pour la mise en œuvre du PPCR (Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération). Les propositions gouvernementales visent d'abord à réaffirmer et à consolider le statut de la Fonction Publique. C'est un signe fort, dans un moment où celui-ci est régulièrement remis en cause par certains responsables politiques.

Le PPCR comporte des avancées concrètes en faveur du pouvoir d'achat et de la carrière des enseignants : garantie de passer à la hors Classe, accélération du rythme d'avancement, intégration d'une partie des primes dans le calcul de la retraite.

Mais cet accord PPCR n'est pas complètement à la hauteur des attentes des fonctionnaires dont les enseignants. Il marque cependant une première inflexion dans la politique salariale de l'État vis-à-vis de ses agents.

L'UNSA et le SE-UNSA continueront de se battre pour restaurer le pouvoir d'achat des enseignants, pour que leurs carrières progressent et que la valeur du point d'indice augmente enfin. A l'issue des négociations de février 2016, le PPCR devra acter la fin du gel du point d'indice.

Au niveau de l'académie de Bordeaux, le SE-UNSA continue à revendiquer une revalorisation de la note pédagogique au bout de 3 ans et une harmonisation de celle-ci entre les disciplines.

Pour l'heure, nous demandons dans le cadre de l'attribution des restes, 4 promotions au Grand Choix et non 3 et 3 promotions au choix. Dans le 10<sup>ème</sup> et le 11<sup>ième</sup> échelon, cette promotion doit profiter aux collègues âgés proches de la retraite. Nous ferons une proposition en ce sens le moment venu.

Merci pour votre écoute.